

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2012**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 février 2012 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : *Simone MANGEON, Hervé GRANDJEAN, Yvonne BALLAGUET, Catherine ROTA, Marie-Rose PETIT, Nathalie DEZERT, Jean-Pierre DEMEULEMEESTER, Norbert LAGNEAU, Joël THIBAUT, Sylvain PICOUET et Bernard BORDE.*

Absent(s) : *Angélique DONDEYNE/LEONARD.*

Secrétaire de séance : *Yvonne BALLAGUET*

I. ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil souhaite à l'unanimité modifier les horaires de l'éclairage public comme suit : 22h00 le soir et 6h00 le matin. Mme MANGEON contactera ABM FORCLUM.

II. SUBVENTIONS 2012

ADMR	200.00 €
ASEAMAS	50.00 €
CLUB DE L'ESPOIR	250.00 €
MAJORETTES DE COLLEMIERS	600.00 €
MFR DU SENONAI	100.00 €
CORPS DES SAPEURS POMPIERS	1887.50 € *
SOCIETE DE CHASSE	100.00 €

* 1200.00 € (subvention) + 687.50 € (remboursement camion, dernière échéance en 2012)

Les Jardiniers d'Yvonne et Gardons nos petits Colombariens ne désirent pas de subvention cette année.

III. TARIFS FOYER RURAL

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter la location de la salle pour les personnes extérieures à la commune. A partir du 1 mars 2012, la location passe de 350 € à 380 €, le tarif pour les personnes habitant la commune reste inchangé. L'installation d'un limiteur de bruit pour le Foyer Rural est à l'étude pour cette année.

Il a été procédé, également à la préparation de l'élaboration du budget 2012.

La séance est levée à 23h15. Prochaine commission budget le jeudi 15/03/2012